

Français B mémoire

Table des matières

Mémoire

3

*Pour plus d'informations sur les seuils d'attribution des notes finales, veuillez consulter le document relatif aux **seuils d'attribution des notes finales pour les coordonnateurs du Programme du diplôme**, disponible sur le Centre de ressources pédagogiques.*

Mémoire

Variété et pertinence du travail présenté

Comme d'habitude, la grande majorité des mémoires appartiennent aux catégories 2b et 3. Il semblerait que cette année les thèmes aient été assez peu variés.

Catégorie 1 : Peu de mémoires dans cette catégorie. Les thèmes principaux portaient cette année encore sur la loi 101, l'écriture inclusive ou le langage des banlieues ainsi que quelques mémoires sur les mots arabes en français.

Catégorie 2a : Très peu de mémoires dans cette catégorie, essentiellement des analyses de discours.

Catégorie 2b : Cette catégorie reste la catégorie la plus populaire. De nombreux mémoires portent sur des chansons (de rap), de films (Intouchables, La Haine), de textes de loi (sur le port du voile à l'école), ces artefacts étant généralement choisis car en lien avec les questions d'immigration, de racisme, de discrimination. Malheureusement, trop de candidats n'utilisent l'artefact que comme une excuse pour parler du thème auquel cet artefact est lié. Trop de candidats encore ne choisissent pas d'artefact. Attention, une personne (comme Coco Chanel) n'est pas un artefact. Un mouvement musical comme le rap ne l'est pas non plus.

Catégorie 3 : Cette catégorie est la deuxième la plus populaire et celle où on trouve généralement les meilleurs résultats. Cette année encore les mêmes œuvres se sont répétées : « L'Étranger », « La Peste », d'autres ouvrages sur l'absurde et l'existentialisme ou encore « Le Petit Prince ». Il est difficile d'écrire quelque chose d'original sur ces œuvres alors que tout a déjà été dit. Heureusement, quelques textes faisaient preuve d'originalité et sortaient des sentiers battus. Plusieurs mémoires ont également porté sur un auteur plutôt que sur une œuvre, menant à des généralités.

Un autre phénomène notoire cette année a été le nombre de mémoires qui ressemblaient plus à des analyses de texte (quelques poèmes d'un auteur) ou à des comparaisons de deux ouvrages sans liens bien évidents.

Réussite des candidats par rapport à chaque critère

Critère A : domaine d'intérêt et méthode

Les mémoires qui obtiennent les meilleures notes sont ceux qui présentent une question de recherche courte et claire, un éventail de sources et une table des matières détaillée et structurée, qui permet d'identifier que le candidat va se conformer à la question.

Certaines questions proposées étaient trop longues, mal formulées et contenaient des détails superflus qui ne permettaient pas d'identifier sur quoi allait porter l'argumentation. Ceci est

particulièrement vrai pour les questions du type : « Quelles sont ... », « À quoi ... », « De quelle manière ... » etc.

L'introduction est souvent peu claire et ne communique pas clairement en quoi la question de recherche est liée à la culture francophone ni n'en explique l'importance. Certains perdent trop de temps dans des considérations inutiles qui ne servent pas le propos (biographie détaillée d'un auteur par exemple) ou bien tombent dans des commentaires sur leurs expériences personnelles (ce qui a plutôt sa place dans le formulaire EE/RPPF).

Les sources sont encore trop souvent majoritairement en anglais, ce qui peut paraître étrange dans un mémoire portant sur la langue française. Certaines œuvres littéraires ont été clairement étudiées en anglais.

Critère B : connaissance et compréhension

Dans la grande majorité des mémoires les candidats ont fait une recherche exhaustive pour montrer leur connaissance et compréhension de leur thème et question choisis. Toutefois, un certain nombre de mémoires sont écrits à partir de notions erronées. Un exemple récurrent a été sur l'utilisation du terme « argot » qui était souvent confondu avec « langage des jeunes » ou avec « verlan ».

Certains candidats malheureusement se reposent un peu trop sur les sources et peuvent passer tout un paragraphe à donner des statistiques ou des faits, sans la moindre explication ou évaluation. D'autres, voulant peut-être démontrer leurs capacités à analyser le sujet par eux-mêmes, ont tendance à généraliser leur propos ou à tomber dans des préjugés sans la moindre preuve autre que des on-dit.

La majorité des mémoires étaient écrits dans une langue tout à fait compréhensible, voire excellente. Il est bon de noter que ce n'est pas la qualité grammaticale de la langue qui est notée mais l'usage d'une langue et surtout d'une terminologie adaptée. Certains termes sont utilisés de façon floue (comme la notion de « gouvernement » qui semble englober toute entité capable ou devant prendre des décisions), d'autres sont des anglicismes (comme « diction », « caractère », « motif ») ou encore inappropriés (comme « l'absurdisme »).

Critère C : pensée critique

C'est pour ce critère que les candidats perdent le plus de points. Malgré l'investissement évident de la majorité des candidats et les recherches pertinentes qu'ils ont entreprises, les candidats trouvent difficile de présenter une argumentation qui leur donne la possibilité de faire une évaluation critique tout au long de leur mémoire et dans la conclusion. C'est là que la qualité de la question de recherche va entrer en jeu. Certains candidats partent sur un parti pris et s'entêtent à le défendre sans prendre en considération la position inverse.

L'analyse est rarement excellente, car beaucoup de candidats se contentent de reprendre l'analyse trouvée dans leurs sources sans vraiment y apporter le moindre esprit critique ou jugement personnel. Les sources sont souvent paraphrasées et juxtaposées.

Dans le cas de mémoires de catégorie 2b, les candidats qui ont choisi un artefact ont tendance à l'utiliser comme excuse pour dire tout ce qu'ils savent sur le sujet au lieu de se concentrer et de se limiter à l'artefact.

Un certain nombre de mémoires de catégorie 3 sont présentés comme des dissertations littéraires ou des analyses de texte et non pas comme un travail de recherche impliquant une recherche au-delà de l'œuvre étudiée.

Critère D : présentation

Le mémoire ne contient pas toujours un titre et une question de recherche sur la page de couverture. Quant à la mise en page, elle n'est pas toujours facile à lire : taille de police trop petite, sans double interligne. Les annexes ne sont pas toujours utilisées à bon escient. On devrait y trouver les textes de chansons ou les poèmes étudiés. Les illustrations discutées dans le mémoire doivent être incorporées dans le texte pour faciliter la lecture et doivent être suffisamment claires. Les illustrations ne doivent être incluses que pour illustrer le propos, facilitant ainsi la lecture.

Critère E : investissement

Quelques candidats encore n'ont pas respecté les consignes concernant le formulaire EE/RPPF qui doit être impérativement rempli en français et ont obtenu une note de 0 à ce critère.

Rares sont les candidats qui comprennent le rôle de ce formulaire. Beaucoup se contentent de réécrire les commentaires de leur superviseur ou décrivent simplement leurs actions sans la moindre réflexion personnelle ou explication du pourquoi de leur démarche. Plus surprenant encore est le cas des candidats qui ont commenté leur expérience personnelle dans l'introduction de leur mémoire ou ont procédé à des enquêtes mais n'y ont fait aucune allusion dans le formulaire.

Recommandations pour superviser les futurs candidats

Le rôle du superviseur est essentiel avant et pendant la planification du mémoire pour guider l'élève dans ses choix.

Le superviseur doit commencer par s'assurer que l'élève dispose d'une maîtrise suffisante de la langue pour s'embarquer dans cette tâche. Cependant, il est bon de rappeler qu'une excellente maîtrise de la langue n'est pas une garantie de réussite. L'évaluation du mémoire porte sur les compétences de recherche et d'analyse des élèves, et non sur leurs compétences linguistiques.

Choix du sujet

Il faudra faire comprendre à l'élève les différences entre les catégories de mémoire et éviter que le mémoire se retrouve dans une mauvaise catégorie ou ne remplisse pas les conditions requises comme, par exemple, l'utilisation d'un artefact.

Encouragez l'élève à explorer un sujet ou un domaine qui l'intéresse vraiment. Évitez les sujets banals ou trop populaires (comme mentionnés plus haut). Le choix du sujet se travaille en amont et sera plus facile si les élèves suivent régulièrement l'actualité francophone ou lisent des ouvrages récents écrits en français.

Artefact culturel : Consultez dans le guide la liste des artefacts acceptables ou non. Considérez des documentaires ou des programmes de télévision comme documents visuels et oraux. Ce sont des sources intéressantes et variées qui offrent de vastes possibilités d'étude culturelle.

Œuvres littéraires : Évitez les classiques de la littérature sur lesquels tout a été écrit ou alors suggérez des comparaisons judicieuses entre deux œuvres du même auteur ou de deux auteurs différents de façon à apporter une touche d'originalité. La question de recherche devra être ciblée. Par conséquent, un auteur ou un mouvement littéraire n'est pas approprié.

Question de recherche

Le rôle du superviseur est également primordial dans l'élaboration et la formulation de la question de recherche pour aider l'élève à trouver une question qui lui permette de présenter une argumentation tout au long du mémoire et de faire une évaluation critique.

Les meilleures questions de recherche commencent avec : « Dans quelle mesure ... », « À quel point ... », « Peut-on dire que... ». De prime abord, les questions commençant par « Comment », « Qu'est-ce que » ne permettent pas à l'élève d'identifier une argumentation et ont tendance à mener à la production de mémoires descriptifs.

Par ailleurs, la formulation de la question de recherche doit éviter de prendre parti sinon une discussion équilibrée sera difficile à réaliser. Prenons à titre d'exemples les deux questions suivantes sur la loi 2004-228 relative aux symboles religieux dans les établissements scolaires :

1. Dans quelle mesure la loi 2004-228 reflète-t-elle l'interprétation contemporaine de la laïcité en France ?
2. Comment la loi 2004-228 opprime-t-elle la communauté musulmane en France ?

La première permettra une discussion équilibrée tandis que la seconde n'aboutira probablement qu'à une description partisane d'un seul côté de la question. Il faut garder à l'esprit qu'un mémoire est un travail analytique qui doit démontrer les capacités d'évaluation et de jugement des candidats, pas leur habilité à « régurgiter » des informations.

Sources

Il est bon de procéder à une recherche poussée avant de finaliser la question de recherche. Les sources doivent être essentiellement en français. Il n'y a aucune justification pour ne pas trouver de sources de qualité en français sur la toile. Des sources en français offrent également une terminologie adaptée.

Catégorie 1 : Les sources devront inclure des exemples concrets, des preuves tangibles de ce qui est avancé.

Catégorie 2 : La source primaire consiste en soit un ou plusieurs textes (2a) soit un artefact (2b). Ce dernier doit être le point de départ de l'étude et non pas un exemple de faits plus généraux. Les sources consultées doivent montrer que l'élève a une bonne compréhension de l'artefact et des enjeux de la question de recherche. Par exemple, dans le cas d'un mémoire sur la loi 2004-228 une recherche sur l'histoire de l'immigration aura probablement peu à voir avec la question de recherche.

L'artefact peut consister de plusieurs textes ou œuvres (textes de chansons, peintures, films) mais on se limitera à quelques titres pertinents seulement. Par exemple, on ne sélectionnera pas tout un répertoire de chansons.

Catégorie 3 : Quelle que soit la question de recherche, des sources secondaires sont nécessaires et ne doivent pas se limiter à la biographie de l'auteur. Selon la question de recherche, l'élève explorera

des critiques littéraires, le contexte social ou historique, etc. Ces sources secondaires devront être évaluées dans le contexte de l'ouvrage étudié.

Introduction

L'introduction doit situer et expliquer le sujet et montrer l'importance ou l'intérêt de la question de recherche. Elle présentera les étapes de la recherche et du mémoire sans toutefois donner la réponse à la question de recherche.

Elle sera relativement courte (entre une et deux pages, pas plus). Toute information détaillée nécessaire au mémoire fera l'objet d'un chapitre séparé (par exemple contexte social, historique, etc.)

L'élève ne doit pas inclure de commentaires sur ses expériences personnelles. Celles-ci seront incluses dans le formulaire EE/RPPF.

Structure du mémoire

Le mémoire sera normalement divisé en plusieurs chapitres, clairement identifiés par des sous-titres. Non seulement cela facilitera la lecture mais cela aidera l'élève à structurer son raisonnement.

Conclusion

La conclusion ne doit pas se limiter à résumer le contenu du mémoire mais plutôt à répondre de façon concise et ciblée à la question de recherche, d'où, là encore, l'importance de la formulation de cette question.

Ce n'est pas le lieu pour discuter des difficultés rencontrées au cours de la recherche ni d'aborder d'autres questions qui auraient pu être posées. On réservera ces commentaires au formulaire EE/RPPF.

Présentation

Le superviseur doit également conseiller l'élève sur la mise en page et s'assurer qu'elle soit faite méticuleusement. À noter que :

- la page de couverture du mémoire ne doit pas inclure le nom du candidat, du superviseur ou celui de l'établissement ;
- le résumé n'existe plus. Si un résumé est inclus, le nombre de mots sera ajouté au total du mémoire qui risque alors de dépasser le nombre maximum de mots.

Les éléments de présentation à considérer sont les suivants :

- une page de couverture avec
 - un titre
 - une question de recherche
 - le nombre de mots
- une table des matières (complète, ne se limitant pas à Introduction, Développement, Conclusion, Bibliographie)
- des pages numérotées

- des sous-titres
- une mise en page claire (par exemple, pas de chapitre commençant en bas de page ou de tableau sur deux pages)
- une taille de police assez grande pour être lue facilement, avec un double interligne
- un système de référence appliqué de façon systématique (pas de mélange de style)
- une bibliographie claire et en ordre alphabétique ne comprenant que les ouvrages cités
- les citations dans le texte doivent être en français
- un usage restreint et approprié/pertinent des illustrations, insérées judicieusement dans le texte
- un usage restreint et approprié/pertinent des annexes. Particulièrement utiles si elles incluent un texte court analysé dans le mémoire (poème, chanson, article).

Un manque évident et systématique de paragraphes gênant la lecture et la compréhension sera pénalisé.

Formulaire EE/RPPF

Ce formulaire doit être rempli en français, tant par l'élève que par le superviseur.

Le superviseur doit aider l'élève à développer les compétences nécessaires pour présenter une pensée critique dans les réflexions consignées dans le formulaire EE/RPPF.